



**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
**Commune d'ALLONS**  
**Département des Alpes de Haute Provence**

**PROCÈS VERBAL de la SÉANCE du CONSEIL MUNICIPAL**  
**du VENDREDI 4 OCTOBRE 2024**

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE, le vendredi 4 octobre à 18 heures 30, le Conseil Municipal d'ALLONS, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est réuni dans la salle communale, sous la présidence de Monsieur Christophe IACOBBI, son Maire en exercice.

Présent(e)s: Madame Josiane GRIMAUD ; Messieurs Serge GUICHARD, Kevin IACOBBI, Régis GALFARD, Patrick MAURIN et Jean-Marie PAUTRAT.

Excusé(e)s: Messieurs Bernard AUDIER, Claude CAUVIN - pouvoir donné à Monsieur Kevin IACOBBI- et Madame Chantal MARTEL - pouvoir donné à M. Christophe IACOBBI.

Secrétaire de séance : M. Jean Marie PAUTRAT.

Secrétaire de Mairie : Mme Katia GALFARD.

*Ouverture de la réunion par Monsieur le Maire, M. IACOBBI Christophe,  
qui rappelle l'ordre du jour du présent Conseil Municipal.*

**1 APPROBATION DU COMPTE RENDU DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL (19 septembre 2024)**

✓ *Aucune remarque ni modification n'ayant été présentée le compte rendu est adopté à l'unanimité, soit 9 voix.*

➤ Monsieur Jean Marie PAUTRAT tient à remercier Monsieur Serge GUICHARD pour sa participation au dernier comité syndical du Parc Naturel Régional du Verdon. Malgré l'étendue du Parc qui nécessite d'effectuer des longs déplacements, la commune d'Allons participe à toutes ses réunions délibératives.

## 2 DÉCISIONS MODIFICATIVES / CRÉATION D'OPERATIONS

➤ Monsieur le Maire indique que depuis le dernier conseil municipal nous avons reçu les notifications sur l'accord des subventions pour les 2 projets sur la sécurisation du "Rocher" et l'acquisition d'un véhicule destiné à l'autopartage. Monsieur le Maire insiste sur le fait que nous avons bien obtenu 80% des sommes à engager, seuil pour réaliser ces projets.

Il précise que pour les travaux du "Rocher" nous sommes tenus à des dates de travaux (enrochement et purge du rocher) et dans ce sens l'entreprise devrait les réaliser courant novembre.

Il indique ensuite que nous devons maintenant discuter et voter les délibérations afférentes à ces projets.

➤ Monsieur Serge GUICHARD, 2ème adjoint responsable des finances, propose de présenter en un seul bloc les 5 délibérations qui concernent ces 2 dossiers. Il précise qu'une partie de la Dotation 2024 du Parc, soit 18 434 € (en forte hausse par rapport à 2023 (+514.47%)) participera à l'autofinancement de ces opérations.

Avant de détailler ces 5 délibérations municipales dans le chapitre 3, il faut préciser les éléments suivants:

1/ Deux nouvelles opérations (non prévues au budget primitif) sont créées :

- **Opération 2408** : Purge du "Rocher" pour un montant total de 25 980 € TTC.
- **Opération 2409** : Véhicule électrique en auto-partage: 57 747 € TTC.

Ces 2 opérations bénéficient d'une subvention de l'État à 80% du montant HT.

	<b>Montant de la subvention de l'État</b> <i>(80% du montant HT)</i>
Purge du rocher	17 320 €
Véhicule électrique en auto-partage	38 498 € (Fonds vert)

Compte tenu de ces éléments, il faut dégager du budget communal 27 909 € pour « boucler » le financement de ces 2 opérations.

2/ Les transferts suivants permettent de récupérer ces 27 909 €.

a) L'opération d'enrochement (2405) réalisée en début d'année a été payée par erreur sur le budget "Fonctionnement". On récupère les 4 400 € que l'on transfère vers l'opération 2408 (DM4).

b) On prélève 13 509 € sur la dotation du parc qui se répartit comme suit :

- 4 260 € vers l'opération 2408 et
- 9 249 € vers le financement de l'auto-partage. (DM5)

3°) On récupère sur le budget fonctionnement 10 000 € (Compte voirie et terrain) que l'on affecte à l'opération 2409 afin d'assurer son financement (DM8).

➤ Monsieur le Maire complète cet exposé en indiquant qu'une partie sera versée vers le CCAS pour le fonctionnement sur le hors taxe.

➤ Monsieur Patrick MAURIN rappelle qu'il s'était prononcé contre le projet d'acquisition du véhicule et que donc sur les délibérations concernant l'acquisition du véhicule il s'abstiendrait.

➤ Monsieur le Maire informe également le Conseil qu'il a fait faire un deuxième devis pour cet achat. Il donne quelques exemples de types de véhicules qui correspondraient à notre projet. Sur le branchement électrique il indique qu'il va lancer rapidement la procédure pour la réalisation des travaux.

➤ Monsieur Jean Marie PAUTRAT demande ce qu'il en est de la proposition de Monsieur Claude CAUVIN faite lors du dernier Conseil. Pour rappel il proposait d'acquérir un véhicule un peu plus important pour d'éventuel déménagement.

➤ Monsieur le Maire indique y avoir réfléchi. Il considère que nous devons rester sur la base d'aide aux démarches, commissions... pour ne pas « dériver » sur d'autres utilisations.

▶ ***Les membres du Conseil se disent d'accord sur cette réflexion.***

➤ Monsieur Jean Marie PAUTRAT demande si la demande d'un panneau « danger chute de pierre » pour la partie du rocher au-dessus de son domicile est toujours d'actualité. Il rappelle les chutes de grosses pierres en août suite à des passages de groupes (photos à l'appui).

➤ Monsieur le Maire confirme son accord.

### **3 LES 5 DÉCISIONS MODIFICATIVES EN DÉTAIL**

#### **3.1 VIREMENT TRAVAUX D'ENROCHEMENT ET PURGE**

▶ ***LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré adopte à l'unanimité soit 9 voix, la délibération suivante :***

▶ **CRÉDITS A OUVRIR**

<i>IMPUTATION</i>	<i>NATURE</i>	<i>MONTANT</i>
<i>21 / 2151 / 2408</i>	<i>Réseaux de voirie</i>	<i>4 400,00</i>
	<i>TOTAL</i>	<i>4 400,00</i>

▶ **CRÉDITS A RÉDUIRE**

<i>IMPUTATION</i>	<i>NATURE</i>	<i>MONTANT</i>
<i>21 / 2151 / 2405</i>	<i>Réseaux de voirie</i>	<i>4 400,00</i>
	<i>TOTAL</i>	<i>4 400,00</i>

#### **3.2 RÉGULARISATION SUBVENTION DU PARC**

▶ ***LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré adopte par 8 voix et une abstention (Monsieur Patrick MAURIN), la délibération suivante :***

► COMPTES DÉPENSES

IMPUTATION	NATURE	OUVERT	RÉDUIT
023 / 023	Virement à la section d'investissement	13 509,00	
21 / 21571 / 2409	Matériel roulant	9 249,00	
21 / 2151 / 2408	Réseaux de voirie	4 260,00	
	<b>TOTAL</b>	<b>27 018,00</b>	<b>0,00</b>

► COMPTES RECETTES

IMPUTATION	NATURE	OUVERT	RÉDUIT
74 / 748388	Autres	13 509,00	
021 / 021 / OPFI	Virement de la section d'exploitation	13 509,00	
	<b>TOTAL</b>	<b>27 018,00</b>	<b>0,00</b>

### 3.3 MONTAGE FINANCIER OPÉRATION PURGE ROCHER

► *LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré adopte à l'unanimité soit 9 voix, la délibération suivante :*

► COMPTES DÉPENSES

IMPUTATION	NATURE	OUVERT	RÉDUIT
21 / 2151 / 2408	Réseaux de voirie	17 320,00	
	<b>TOTAL</b>	<b>17 320,00</b>	<b>0,00</b>

► COMPTES RECETTES

IMPUTATION	NATURE	OUVERT	RÉDUIT
13 / 1311 / 2408	État et établissements nationaux	17 320,00	
	<b>TOTAL</b>	<b>17 320,00</b>	<b>0,00</b>

### 3.4 MONTAGE FINANCIER OPÉRATION VOITURE AUTOPORTAGE

► *LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré adopte par 8 voix et une abstention (Patrick MAURIN), la délibération suivante :*

► COMPTES DÉPENSES

IMPUTATION	NATURE	OUVERT	RÉDUIT
21 / 21571 / 2409	Matériel roulant	38 498,00	
	<b>TOTAL</b>	<b>38 498,00</b>	<b>0,00</b>

► COMPTES RECETTES

IMPUTATION	NATURE	OUVERT	RÉDUIT
13 / 1311 / 2409	État et établissements nationaux	38 498,00	
	<b>TOTAL</b>	<b>38 498,00</b>	<b>0,00</b>

### **3.5 RÉGULARISATION OPÉRATION VOITURE AUTOPORTAGE**

► **LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré adopte par 8 voix et une abstention (Patrick MAURIN), la délibération suivante :

#### **► COMPTES DÉPENSES**

<b>IMPUTATION</b>	<b>NATURE</b>	<b>OUVERT</b>	<b>RÉDUIT</b>
<b>011 / 61521</b>	<b>Terrains</b>		<b>8 000,00</b>
<b>011 / 615231</b>	<b>Voiries</b>		<b>2 000,00</b>
<b>023 / 023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>10 000,00</b>	
<b>21 / 21571 / 2409</b>	<b>Matériel roulant</b>	<b>10 000,00</b>	
	<b>TOTAL</b>	<b>20 000,00</b>	<b>10 000,00</b>

#### **► COMPTES RECETTES**

<b>IMPUTATION</b>	<b>NATURE</b>	<b>OUVERT</b>	<b>RÉDUIT</b>
<b>021 / 021 / OPFI</b>	<b>Virement de la section d'exploitation</b>	<b>10 000,00</b>	
	<b>TOTAL</b>	<b>10 000,00</b>	<b>0,00</b>

## **4 QUESTIONS DIVERSES**

### **4.1 PANNEAUX PHOTOS VOLTAÏQUES**

► Monsieur le Maire informe le Conseil que Monsieur le Sous-Préfet de Forcalquier a relancé le débat sur les surfaces à réserver aux projets voltaïques considérant que les espaces concernés ne sont pas suffisants. Il propose de maintenir notre position en ne délibérant pas tout en indiquant que nous allons prioriser les toitures.

► *Accord du Conseil*

### **4.2 CONFÉRENCE DES MAIRES (CCAPV)**

► Monsieur le Maire rappelle aux élus qu'ils ont reçu le dernier P.V. de la conférence des Maires de la Communauté de Communes. Il encourage les conseillers à lire ce document sur les points les plus importants comme sur le contentieux fiscal entre la CCAPV et l'Etat, les domaines skiabiles des stations du haut Verdon, la taxe de séjour et le centre de gestion.

### **4.3 SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS**

► Monsieur le Maire informe le Conseil avoir reçu les remerciements des associations suivantes:  
ADMR, "Restaurants du cœur" et "Tennis vallée du Verdon".

### **4.4 COLLECTIVITÉS TERRITORIALES**

► Monsieur le Maire informe le Conseil sur les attaques contre la gestion financière des collectivités territoriales. Il s'insurge sur les informations erronées ou déformées pour faire porter sur ces collectivités le déficit de l'État. Il s'interroge vivement sur le projet de suppression de 100 000 postes. Il s'insurge également sur la restriction des ressources concernant la taxe foncière, dernière ressource des Mairies.

Il pense qu'à un moment il va falloir réagir comme par exemple, fermer les Mairies. Le moment fort sera certainement au moment de la conférence nationale de l'association des Maires de France.

#### 4.5 SUBVENTIONS

➤ Monsieur le Maire informe que la Région va repousser les demandes de subvention fin octobre 2024. Cela va certainement poser des problèmes pour effectuer les travaux prévus, notamment ceux relatifs au bâtiment de la Mairie.

*Plus personne ne demandant la parole,  
Monsieur le Maire lève la séance à 19 heures 30.*